

Rocca di Papa, 3 décembre 2025

Mise au courant du Conseil Général, 21-22 novembre 2025

Nairobi : les jeunes, acteurs de paix

Du 10 au 12 novembre dernier s'est tenu à Nairobi (Kenya) l'événement « *Cities, Communities, Care - Youth in Action for Sustaining Peace* » (« *Villes, Communautés, Soins - Les jeunes en action pour une paix durable* »), qui a fait entendre la voix des jeunes dans les processus de paix et de développement, en valorisant le rôle des villes. Maria Celeste Mancuso et Mario Bruno (Humanité Nouvelle), Catherine Belzung et Osvaldo Berreneche (Inondations), ainsi que Silvia Escandell et Ray Asprer (délégués centraux), qui étaient présents à Nairobi, nous ont fait part des dernières nouvelles.

Promu par le Mouvement des Focolari en collaboration avec l'ONG *New Humanity* et *Together for Humanity*, le congrès a été ouvert par les messages de Felipe Paullier (ONU) et Margaret Karram, qui ont mis en avant des projets tels que *Together for a New Africa (T4NA)* et l'École politique mondiale, qui implique 150 jeunes de 60 pays. Le travail commencé lors du congrès se poursuit désormais en réseau, comme le stipule la *Charte des Engagements*. Cette dernière reconnaît les jeunes comme des *influenceurs de paix* et propose des actions pour des villes accueillantes, le développement durable, l'engagement politique et l'entrepreneuriat des jeunes ; elle s'inspire des valeurs de l'*Ubuntu*, la philosophie traditionnelle originaire d'Afrique subsaharienne, qui repose sur une humanité partagée. Parmi les demandes des jeunes figurent : une plus grande inclusion dans les processus décisionnels et une réforme de l'ONU, avec l'Union africaine comme partenaire à part entière.

La rencontre a également ouvert des perspectives opérationnelles visant à renforcer le champ social et culturel du Mouvement des Focolari, en lançant des programmes de formation continue avec la création de réseaux entre les jeunes, les personnalités politiques et les institutions, ainsi que le renforcement du travail au sein des Nations Unies, notamment grâce aux représentants de l'HN-Habitat, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse. Les expériences des villes reliées en direct depuis le monde entier ont été très significatives.

[Vous trouverez ici](#) plus d'informations.

La Politique de Protection de la Personne au sein du Mouvement des Focolari a été approuvée

Le Conseil Général a approuvé la *Politique de Protection de la Personne au sein du Mouvement des Focolari*. Avec ce document unique, le Mouvement définit

clairement les lignes directrices visant à garantir des environnements sûrs et respectueux, en particulier dans les activités impliquant des mineurs et des personnes en situation de vulnérabilité. Le texte rassemble les principes et les engagements que le Mouvement s'est fixés en matière de protection, rappelle les protocoles déjà publiés et présente un plan de formation et de prévention destiné à tous ceux qui occupent des postes à responsabilité. Il définit également les tâches et les responsabilités de chacun, fournit les définitions essentielles et établit les règles de conduite qui orientent le déroulement des activités.

Cette Politique comprend également les procédures à suivre pour signaler d'éventuels problèmes, en proposant des outils concrets pour les traiter de manière transparente et rapide. Les règles contenues dans la Politique s'adressent à tous les membres de l'Œuvre et entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2026. Dès que les traductions seront terminées, le document sera publié sur focolare.org.

Une grande partie de cette session du Conseil Général a été consacrée à divers aspects **stratégiques, économiques et organisationnels** :

Plans généraux concernant les biens immobiliers et les structures

Les plans généraux concernant les biens immobiliers et les structures de certaines zones ont été examinés. Il s'agit d'opérations périodiques qui nécessitent l'approbation économique du Conseil Général; chaque zone prépare des propositions sur la gestion et la destination de certains biens immobiliers (ainsi que sur les ventes et les achats éventuels) afin que tout, y compris les structures, soit orienté vers la mission à laquelle le Mouvement est appelé dans chaque territoire. Au cours de cette session, certains aspects des plans immobiliers de la Mariapolis Lia et des zones *Europe occidentale, Italie-Albanie* et *Moyen-Orient-Afrique du Nord* ont été évalués. Ces évaluations générales permettent d'identifier les opportunités, les besoins et les possibilités qui en découlent de mettre en œuvre la communion des biens. Cela a été le cas, par exemple, pour l'achat d'une maison dans une zone africaine, qui a pu être réalisé grâce à l'aide financière provenant de la communion des biens d'une zone d'Europe.

Réorganisation du Centre International

Le point a été fait sur l'état d'avancement du projet de réorganisation du Centre International, lancé il y a trois ans afin de mieux coordonner le travail effectué et de le rendre plus cohérent avec la mission du Mouvement et les besoins de l'humanité. Il y a un an s'est achevée la première phase, qui concernait la réorganisation des bureaux des services (par exemple la comptabilité, l'informatique, la communication, les archives générales, etc.). À présent s'achève la deuxième phase, consacrée aux centres des subdivisions, branches, mouvements, projets, etc. Le parcours actuel vise à un plus grand partage des services et à la réalisation de projets transversaux toujours plus adaptés aux besoins des zones, dans un

esprit d'écoute, de coresponsabilité et de confiance mutuelle. Parmi les principaux objectifs : mieux identifier les priorités et libérer des énergies pour la mission. L'objectif est de créer un « *corps unique* » central plus léger et plus efficace, en mesure d'opérer de manière unifiée et cohérente, en tenant compte de la mission générale et des spécificités de chaque subdivision. Le Conseil Général a approuvé plusieurs dispositions organisatives et logistiques pour la poursuite de la mise en œuvre : certaines seront réalisées à court terme, d'autres dans les 6 à 12 mois à venir.

Vision stratégique : réflexions et perspectives du gouvernement sortant

Le Conseil Général a examiné le projet de « *vision stratégique* », qui a été élaboré afin de décrire de manière synthétique les objectifs généraux mis en œuvre par la direction du Mouvement des Focolari à la fin du mandat actuel (2021-2026) et qui sont considérés comme prioritaires pour l'avenir. Elle a été élaborée à partir des contributions et des réflexions des membres du Conseil Général et donc de toutes les subdivisions et centres, en tenant compte : des orientations de l'Assemblée Générale de 2021 ; des indications et recommandations de l'Église ; des défis de l'humanité, de ceux du Mouvement lui-même et des priorités qui se sont dégagées à partir de la vie. Le document n'est pas encore définitif et le Conseil en a examiné quelques points, en se répartissant en groupes de travail. Il sera proposé comme contribution à la réflexion des participants à l'Assemblée Générale de 2026.

Parcours de proximité : Plan stratégique du Conseil Général (2026-2028)

Si la vision stratégique définit les objectifs généraux, le plan stratégique d'une organisation est élaboré pour les concrétiser. Dans sa préface, Margaret écrit qu'elle est consciente que nous sommes en fin de mandat et que, pour beaucoup, cette décision pourrait sembler tardive :

« Le Plan stratégique n'est pas le fruit d'un simple exercice organisationnel, mais du désir de servir le Charisme de l'unité avec une clarté et une confiance renouvelées. (...) Ce document est un premier pas courageux vers une culture du "cheminer ensemble", où la planification n'étouffe pas la vie de l'Esprit, mais la soutient, l'oriente, la fait fleurir. Nous aimerions qu'il soit un signe de maturité et d'espérance, une invitation à regarder loin, ensemble. (...) Ce plan est un don que le gouvernement sortant souhaite offrir au futur gouvernement : une boussole "évolutive", à enrichir et à repenser à la lumière de l'expérience et du discernement communautaire. »

On espère qu'à terme, ce document, actuellement à l'état expérimental, puisse constituer une référence utile et un outil de coopération avec les partenaires et les organisations de la société ecclésiale et civile.

Terre Sainte : développements du projet « *La Scaletta* »

Nous terminons par une brève mais importante mise au courant sur le projet du Centre pour l'unité et la paix à Jérusalem qui - malgré les difficultés compréhensibles liées à la situation délicate du pays et aux complexités juridiques locales - continue d'avancer et de se développer, dans une expérience d'unité et de collaboration avec des personnes et des professionnels de différentes religions. Cette expérience constitue déjà un signe concret de dialogue authentique, une contribution à une paix fraternelle, encore plus nécessaire en cette période de divisions et de guerres.